

L'arrondissement historique de Montréal

Pierre Ramet

Numéro 37, printemps 1994

Des lieux chargés d'histoire

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/8596ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (imprimé)

1923-0923 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Ramet, P. (1994). L'arrondissement historique de Montréal. *Cap-aux-Diamants*, (37), 73–73.

L'arrondissement historique de Montréal

Il y a 30 ans cette année que le Vieux-Montréal existe, administrativement parlant. En effet le 8 janvier 1964, le lieutenant-gouverneur en conseil donnait suite à la proposition de la Commission des monuments historiques du Québec de déclarer arrondissement historique «un certain territoire à l'intérieur des limites de la Cité de Montréal, connu sous le nom de vieux Montréal, et borné par la rue Berri à l'est, les rues des Commissaires et de la Commune au sud, la rue McGill à l'ouest et la rue Notre-Dame au nord».

La consécration officielle du caractère exceptionnel du berceau de Montréal était devenue possible depuis l'année précédente grâce à la notion d'arrondissement décrété, qui permettait de proclamer patrimoniales des zones entières à l'intérieur même des municipalités. L'administration montréalaise avait d'ailleurs indiqué son intérêt en ce sens en créant en 1962 un organisme chargé de veiller à la protection des immeubles et des monuments historiques: la Commission Jacques-Viger, du nom du premier maire de Montréal et fondateur, en 1858, de la Société historique de Montréal. Cette même année 1962, l'inauguration de la Place Ville-Marie marquait la création d'un nouveau centre-ville. Cœur de l'activité montréalaise, *ab urbe condita*, le vieux Montréal allait entrer dans une triste période. La plupart de ses fonctions traditionnelles s'en éloignaient. Seules s'y maintenaient l'administration municipale et la justice. La désaffection dont souffre le quartier lui évite cependant une transformation radicale en le soustrayant temporairement à la pression immobilière, comme le souligne Paul-André Linteau dans *Histoire de Montréal* (1992). «Si l'on excepte les tours de la Banque de Montréal, de la Banque Canadienne Nationale et du nouveau Palais de justice, peu d'édifices modernes viennent menacer l'héritage architectural de la période victorienne». Car le Vieux-Montréal est bien, pour l'essentiel de son architecture, du XIX^e siècle; ce qu'il ne faudrait jamais perdre de vue lorsqu'il s'agit de décider du sort des rares et d'autant plus précieux témoignages antérieurs. Quant aux imposantes exceptions mentionnées, c'est précisément pour permettre leur construction que la rue Notre-Dame fut, à l'époque, prise comme limite nord de l'arrondissement protégé, à l'encontre de la réalité historique.

En dépit de son caractère pittoresque, la vieille ville demeurerait d'un attrait limité en raison de certaines carences (diversification insuffisante des fonctions urbaines, stationnement problématique, sous-équipement en matière de loisir et de culture). Déserté, défi-



Les vestiges du secteur du Bastion Québec, en partie bouleversés depuis leur trop brève apparition en septembre dernier, font partie de l'arrondissement historique du Vieux-Montréal depuis le 23 février 1994. (Photo de l'auteur).

guré, dénaturé, le Vieux-Montréal conservait néanmoins des atouts exceptionnels: sa localisation en bordure du fleuve, son patrimoine architectural et la richesse de son passé. Çà et là, les plaques commémoratives apposées au fil du temps par la Société historique de Montréal ou par la Commission des monuments historiques rappelaient bien sobrement plus de trois siècles d'histoire. Une prise de conscience patrimoniale collective se manifesta de plus en plus clairement et la vieille ville cessa d'être considérée comme un quelconque quartier urbain en décrépitude: berceau de Montréal, le quartier historique recelait un potentiel culturel, économique et touristique inexploité. L'histoire et l'architecture du Vieux-Montréal méritaient d'être rappelées et devaient être mises en valeur. Encore fallait-il en prendre les moyens.


Le caractère unique du quartier commandait une approche particulière. Sa revitalisation passait par une réarticulation avec la ville moderne en même temps que par une revitalisation du quartier historique. Il s'agissait

là bien sûr d'une entreprise à long terme à laquelle il fallait consacrer les ressources appropriées. Voilà ce qui advint il y a quinze ans, le 14 août 1979, quinze ans après la création de l'arrondissement historique. Denis Vaugeois, ministre des Affaires culturelles du Québec, et Jean Drapeau, maire de Montréal, signèrent alors le premier *Protocole d'entente sur le Vieux-Montréal et le patrimoine montréalais*. Depuis, cette entente bilatérale, couramment appelée «Entente MAC-Ville», a été révisée et reconduite par périodes triennales, les deux partenaires s'engageant à investir à part égale. L'entente actuelle court jusqu'au 31 mars 1995.

L'un des acteurs principaux de la mise en application de cette entente, la Société immobilière du patrimoine architectural de Montréal (SIMPA), une société paramunicipale fondée en 1981, fut étroitement associée aux importants projets entrepris dans le cadre du 350^e anniversaire de la fondation de Montréal, en 1992, quand elle n'en fut pas l'instigatrice.

La revitalisation manifeste du Vieux-Montréal doit maintenant être consolidée. Mais un accroissement de la population est essentiel; les projets des anciens faubourgs devraient y contribuer. Le périmètre de l'arrondissement historique sera alors agrandi. ♦

**Pierre Ramet, animateur en patrimoine
Société historique de Montréal**



BERGERON GAGNON
CONSEILLERS EN PATRIMOINE

HISTOIRE

MUSÉOLOGIE

ARCHITECTURE ANCIENNE

ETHNOLOGIE

4, boul. René-Lévesque Est
Québec (Québec)
G1R 2B1

Téléphone : 418.649.9811
Fax : 418.649.9866